

## Chambre des Représentants.

---

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1892.

---

### COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE JUILLET.

---

#### FEUILLETON AU 29 JUILLET 1892.

---

#### PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

| Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |
|------------------------------|------------------------------------------|
|------------------------------|------------------------------------------|

|    |       |                                                |
|----|-------|------------------------------------------------|
| 1. | 6900. | Par pétition datée de Gand, le 8 février 1892, |
|----|-------|------------------------------------------------|

|  |       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | 6948. | Le secrétaire du « Vlaamsche Kiezersbond », de Gand, demande : 1° que la langue néerlandaise soit mise sur le même pied que la langue française ; 2° que le tirage au sort soit aboli et qu'une armée de volontaires soit instituée ; 3° que la Chambre repousse tout « referendun », sous quelque forme que ce soit. |
|--|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Même demande du président et du secrétaire de la « Demergilde », de Hasselt.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

|    |       |                                                      |
|----|-------|------------------------------------------------------|
| 2. | 6975. | Par pétition datée de Tirlemont, le 27 février 1892, |
|----|-------|------------------------------------------------------|

Des membres de la « Vlaamsche Wacht », de Tirlemont, demandent que les langues française et néerlandaise soient reconnues nationales par la Constitution et que les lois soient votées et promulguées aussi bien en néerlandais qu'en français.

Même pétition d'habitants de Saint-Trond ; de membres de la « Katholieke Jonge Wacht », de Sottegem ; de la « Concordia », de Ledeborg ; du

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

« Vlaamsche Bond », de Mullem ; du « Snellaertsgilde », de Courtrai.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

3. 7097. Par pétition datée de Bruges, le 4 avril 1892.

Des débitants de boissons, à Bruges, présentent des observations contre la loi établissant un droit de licence sur les nouveaux débits de boissons alcooliques. Ils prient, en outre, la Chambre de modifier la loi sur l'ivresse publique.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

4. 7102. Par pétition datée de Tongres, le 28 avril 1892.

7112. Le président et le secrétaire de la section du  
7115. « Willemsfonds », de Tongres, demandent que l'école  
7139. de musique d'Anvers soit élevée au rang de conservatoire royal.

Même demande du président et du secrétaire de la « Vlaamsche Jonge Wacht van het Willemsfonds », de Gand ; des présidents et des secrétaires du « Vlaamsche Vriendenkring », de Gand ; de la Zangafdeeling van Antwerpen's Rubenskring » ; du « Zetternamskring », de Gand ; du « Vlaamsche Kring », de Tongres.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

5. 7115. Par pétition datée de Namur, le 25 février 1892,

Des greffiers-adjoints du tribunal de 1<sup>er</sup> instance de Namur demandent une amélioration de position.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

6. 7116. Par pétition en date du 29 avril 1892,

Le président et le secrétaire du « Comité de patronage des habitations ouvrières » des cantons de Boussu, de Dour et de Pâturages, demandent : 1<sup>o</sup> la revision de la loi du 15 août 1854 relative aux expropriations d'immeubles ; 2<sup>o</sup> la suppression ou la réduction des formalités de la saisie-arrêt et notamment des formalités relatives à la validation de la saisie-arrêt ou, tout au moins, l'octroi du bénéfice de la procédure gratuite aux créanciers faisant procéder à une saisie-arrêt sur le salaire des ouvriers.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

7.

7124.

Par pétition datée d'Écaussinnes d'Enghien,

Des habitants d'Écaussinnes d'Enghien prient la Chambre de modifier la loi du 9 février 1891 sur le service d'inspection des viandes.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

8.

7125.

Par pétition datée de Wilryck, le 7 mai 1892,

Le sieur Vergouwen, brasseur à Wilryck. demande la restitution d'amendes qui lui ont été infligées.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

9.

7127.

Par pétition datée de Verviers,

Des ouvriers de fabrique de Verviers et de l'arrondissement prient la Chambre de voter une loi qui interdise de travailler le dimanche dans les établissements industriels.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

10.

7128.

Par pétition datée d'Orsmael-Gussenhoven, le 11 mai 1892,

Le sieur Vincx, instituteur-communal à Orsmael-Gussenhoven, demande la classification des écoles primaires en trois ou quatre catégories. Il propose, en outre, une réglementation des concours annuels et transmet, à l'appui de sa pétition, l'adhésion d'un grand nombre de ses collègues.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

11.

7131.

Par pétition datée de Bruxelles, le 27 mars 1892,

Le président et le secrétaire de la « Fédération des greffiers de justice de paix du royaume » prient la Chambre d'adopter une mesure qu'ils proposent concernant les nominations des greffiers de justices de paix.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

|                            |                                         |
|----------------------------|-----------------------------------------|
| Numéros<br>du<br>feuillet. | Numéro<br>du registre des<br>pétitions. |
| 12.                        | 7133.                                   |

Par pétition datée de Bruxelles, le 9 mai 1892,

Le président et le secrétaire du « Landdag » flamand tenu à Bruxelles, le 18 avril dernier, prient la Chambre d'adopter, au cours de la session actuelle, diverses dispositions complémentaires des lois réglant l'emploi des langues en matière répressive.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

13. 7134.

Par pétition datée de Bruxelles, le 9 mai 1892,

Le président et le secrétaire du « Landdag » flamand tenu à Bruxelles, le 18 avril dernier, prient la Chambre de voter, au cours de la session actuelle, diverses mesures tendant à assurer l'organisation flamande de l'enseignement supérieur dans les provinces flamandes et le respect des lois réglant l'emploi des langues.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

14. 7135.

Par pétition datée de Louvain, avril 1892,

Des membres de la « Gilde van Klerken en Bedienden », de Louvain, demandent à être admis à bénéficier de la loi de 1889 sur les habitations ouvrières.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

15. 7136.

Par pétition datée de Bruxelles, le 12 mai 1892,

7142.

Le président du « Verbond der Vlaamsche Grievencomiteiten », à Bruxelles, demande : 1° que l'article 2 de la loi du 3 mai 1889 soit déclaré applicable à la Cour de cassation, lorsque celle-ci statue sur des arrêts ou jugements rendus en langue néerlandaise ; 2° qu'à partir de 1895 aucun conseiller ne sera nommé à la dite Cour à moins d'avoir fourni la preuve qu'il possède la langue des Flamands. Il prie, en outre, la Chambre de voter ces dispositions à bref délai.

Même demande du président et du secrétaire de la « Vlaamsche Wacht », de Bruxelles ; du président et du secrétaire du « Gentsche Grievencomiteit » ; de la « Vlaamsche Taalgilde », d'Alost ; du délégué pour le Limbourg du « Verbond der Grievencomiteiten », de Alost lez-Saint-Trond.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

16.

7140.

Par pétition d'Ostende, le 18 mai 1892,

Le sieur Mabesoone, à Ostende, demande la destitution d'un juge de paix.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

17.

7150.

Par pétition datée de Louvain, le 25 juin 1892,

Le président et le secrétaire de la société « Het Kersouwken », de Louvain, demandent un subside en faveur des fêtes jubilaires qu'ils organisent.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

18.

7151.

Par pétition datée de Jauche, le 12 juin 1892,

Le sieur Caluwaer, à Jauche, présente des observations relatives à la loi sur les pensions des fonctionnaires et employés de l'État, et propose une organisation nouvelle de cette institution. Il préconise, en outre, un moyen d'utiliser les livrets de la Caisse d'épargne dans le but de faciliter les relations commerciales.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

19.

7153.

Par pétition datée de Liège, le 26 juin 1892,

Le sieur Engelborgh, à Liège, réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir la restitution d'une somme de 80 francs et d'un lot de ville qui seraient détenus à son préjudice par la Caisse d'épargne.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

20.

7155.

Par pétition datée de Bas-Oha, le 14 juin 1892,

Le sieur Grangier, à Bas-Oha, se plaint que son droit électoral lui ait été retiré après qu'il l'eut exercé pendant plusieurs années.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

21.

7156.

Par pétition datée de Chantemelle, le 30 juin 1892,

Des habitants de Chantemelle demandent l'annulation de l'élection communale qui a eu lieu dans cette localité le 26 juin dernier.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

| Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |
|------------------------------|------------------------------------------|
| 22.                          | 7158.                                    |

Par pétition datée de Bruxelles, le 6 juillet 1892,

Le président et le secrétaire de la « Chambre syndicale des malteurs belges » réclament la stricte application de la loi du 30 janvier 1892 relative au tarif douanier.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

23. 7160.

Par pétition datée de Merxplas, le 1<sup>er</sup> juillet 1892,

Des habitants de Merxplas proposent un nouveau tracé du chemin de fer projeté d'Anvers vers la ligne de Turnhout-Tilbourg.

Même pétition d'habitants de Strikken.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

24. 7162.

Par pétition datée de Haesdonck, le 9 juillet 1892,

Le sieur Jacobs, à Haesdonck, se plaint que le bureau de poste lui présente une nouvelle quittance du chef de son abonnement aux *Annales parlementaires*, bien qu'il ait acquitté, en octobre 1891, son abonnement pour l'exercice 1891-1892.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

25. 7163.

Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le 27 juin 1892,

Le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir la fixation rationnelle des limites de cette commune.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

26. 7170.

Par pétition datée de Castelré, le 17 juillet 1892,

Des habitants de Castelré (Hollande), demandent le prompt règlement de la frontière hollando-belge et l'incorporation de cette commune au territoire belge.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Affaires Étrangères.*

| Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |
|------------------------------|------------------------------------------|
|------------------------------|------------------------------------------|

|    |       |
|----|-------|
| 27 | 7171. |
|----|-------|

Par pétition datée de Mons, le 14 juillet 1892.

Le sieur Galmache, à Mons, propose un système de votation.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

|     |       |
|-----|-------|
| 28. | 7172. |
|-----|-------|

Par pétition datée de Tilleur, le 12 juin 1892,

Le sieur Morren, à Tilleur, se plaint d'un déni de justice.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

|     |       |
|-----|-------|
| 29. | 7179. |
|-----|-------|

Par pétition datée de Bruxelles, le 22 juillet 1892,

Le sieur Buisson, à Bruxelles, se plaint d'un dommage qu'il aurait subi et demande justice.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

|     |       |
|-----|-------|
| 30. | 7181. |
|-----|-------|

Par pétition datée de Miécrot, le 23 juillet 1892.

Le sieur Colin, à Miécrot, sollicite un secours.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

|     |       |
|-----|-------|
| 31. | 7184. |
|-----|-------|

Par pétition datée de Biourge, le 30 juin 1892,

Le sieur Belche, à Biourge, se plaint d'un déni de justice.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

|     |       |
|-----|-------|
| 32. | 7194. |
|-----|-------|

Par pétition sans date,

Le sieur Van Snick, à Schaerbeek, transmet une suite à sa pétition du 19 juillet.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

|     |       |
|-----|-------|
| 33. | 7195. |
|-----|-------|

Par pétition datée de Willebroeck, le 28 juillet 1892.

Le sieur Steffens, à Willebroeck, sollicite une indemnité.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

---